
AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné à l'effet que :

- Conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2024 est maintenant complété et déposé à l'hôtel de ville, situé au 1670, route 202.
- Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Loi sur la fiscalité municipale;
- Que
 - Le 1^{er} versement des taxes foncières est payable dans les trente (30) jours suivant l'envoi du compte de taxes, soit le 20 mars 2024;
 - Le 2^e versement des taxes foncières est payable le 20 juin 2024;
 - Le 3^e versement des taxes foncières est payable le 20 septembre 2024;
 - Le 4^e versement des taxes foncières est payable le 20 décembre 2024;
- Lorsqu'un versement n'est pas effectué dans les délais prévus, seul ce versement devient immédiatement exigible et il porte intérêt, en sus de la pénalité, aux taux indiqués dans le Règlement 429-2023 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2024, ainsi que les taux d'intérêt et de pénalité;
- Que le compte de taxes foncières peut être payé en ligne auprès d'une institution financière participante, par la poste (chèque) ou directement à l'hôtel de ville avec carte de débit, crédit ou chèque (pour un paiement en argent comptant, veuillez prévoir le montant exact);
- Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception à l'hôtel de ville du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.

Donné à Franklin, ce 20 février 2024



Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 20 février 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 février 2024.



Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier
